



École De Bourgogne

Rapport annuel 2019-2020

Rédigé par

**Première partie :
Lysanne Landry, directrice**

**Deuxième partie :
Annie Picard, présidente du Conseil d'établissement**

Octobre 2020

Première partie : Rapport de la directrice

La présentation de l'établissement

Introduction

Le présent document se veut une réponse aux exigences d'information et de reddition de comptes précisées par la *Loi sur l'instruction publique* à l'article 83. Il a donc pour objectif de rendre publics le projet éducatif et le plan de réussite, de rendre compte de leur réalisation, d'informer des services offerts par l'école et de rendre compte de la qualité de ceux-ci. Il s'adresse aux parents des élèves, à la communauté et aux membres du personnel de l'école.

Présentation de l'établissement

L'école De Bourgogne est une école primaire qui a accueilli, en 2019-2020, 569 élèves du préscolaire et la 1^{re} à la 6^e année, répartis en 28 groupes classes, incluant deux classes répondant aux besoins des élèves présentant des troubles d'adaptation et un service Répit. Il est important de mentionner que nous accueillons pour la première fois des élèves du préscolaire, plus précisément 4 groupes de 19 élèves (soit la pleine capacité pour ces groupes).

Outre les services d'enseignement offerts par 36 enseignants, les élèves ont bénéficié de l'expertise d'un groupe de personnel professionnel et de soutien en psychoéducation, orthopédagogie, orthophonie, éducation spécialisée et en travail social. Nous avons également fait appel à une ressource externe en ergothérapie pour nos élèves de la première année et ceux du groupe 911, une de nos classes de soutien au développement des capacités d'adaptation. Pour terminer, une direction et une direction adjointe complète l'équipe-école.

L'encadrement et la sécurité des élèves dîneurs, au nombre d'environ 300, étaient assurés par 11 surveillants. De son côté, sous la responsabilité de la technicienne en service de garde, 9 éducateurs ont accueilli et encadré 240 jeunes.

Nous en étions à la première année d'implantation du nouveau [projet éducatif](#). Le plan d'action a été amorcé, cependant l'année scolaire 2019-2020 ayant été particulièrement marquée par la pandémie de la Covid 19 nous n'avons pu exécuter dans l'entièreté ce dernier. Les activités de classe et parascolaires en présence physique se sont abruptement terminées le 13 mars 2020. L'équipe a fait preuve de résilience et d'ingéniosité afin de rejoindre les élèves à distance et de fournir un service d'enseignement des savoirs essentiels en français et en mathématique ainsi qu'un soutien psychologique et émotif auprès de plusieurs élèves.

L'évaluation de l'atteinte des objectifs du projet éducatif

NOTRE MISSION :	Semer le savoir - Nourrir les passions - Récolter la réussite - Embellir le monde.
NOTRE VISION :	Nous appartenons à une école fondée sur le respect aux portes ouvertes sur la collaboration.
NOS VALEURS :	Respect – Appartenance - Collaboration

résumé global

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale	Situation actuelle ⁱ	Évaluation	Tendance	Modification au Plan d'action pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour redresser la situation
Orientation 1 Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel	Objectif 1 D'ici juin 2022, diminuer de 5 points de pourcentage la proportion d'élèves en échec ou à risque (69% ou moins) en lecture.	Proportion en pourcentage d'élèves à risque ou en échec à chaque bulletin en lecture	Année 15-16 : 24,3% Année 16-17 : 23,9% Année 17-18 : 20,9 % Année 18-19 : 21,1%	2019-2020 (Après l'étape 2) 16,2%	 À surveiller	Il est difficile de mentionner s'il y a une amélioration ou diminution réelle étant Covid 19.	
Orientation 2 Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques	Objectif 2 D'ici juin 2022, implanter avec le personnel une structure d'interventions afin de soutenir les élèves dans la gestion de leur anxiété.	Identifier les éléments d'une intervention efficace au niveau de l'anxiété.	Aucune formation en lien avec le sujet n'a été faite dans les dernières années et les membres du personnel nomment le haut niveau d'anxiété chez les élèves. Aucune intervention structurée n'a donc eu cours.	2019-2020 Formation sur l'anxiété a été donnée au personnel enseignant et TES en plus du personnel du service de garde. Mise en place de Ribambelle pour le préscolaire.	 À surveiller	Il est difficile de mentionner s'il y a une amélioration ou diminution réelle étant Covid 19.	

<p>Orientation 3</p> <p>Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire</p>	<p>Objectif 3</p> <p>D'ici juin 2022, augmenter de 8 points de pourcentage la proportion d'élèves qui ont une opinion favorable de leur estime d'eux-mêmes.</p>	<p>La proportion d'élèves de 4e, 5e et 6e année qui répondent au sondage portant sur l'estime de soi et qui obtiennent un résultat indiquant qu'ils ont une estime d'eux-mêmes favorable.</p>	<p>Le sondage d'avril 2019 portant sur l'estime de soi passé aux élèves de 4e, 5e et 6e année révèle que 2 élèves sur 3 ont une estime d'eux-mêmes favorable (66%).</p>	<p>2019-2020</p> <p>Nous n'avons pas pu refaire le sondage étant donné la situation.</p>	<p> À surveiller</p>	<p>Impossible d'évaluer une tendance sans résultat, par contre nous croyons qu'un écart s'est creusé entre les élèves ayant une bonne estime que ceux ayant une estime fragile.</p>	
--	--	---	---	--	--	---	--

Légende :  Action requise  À surveiller  En voie de réalisation

Tendance : ↑ : Amélioration

→ : Aucune amélioration significative

↓ : Régression

¹ Considérant la fermeture de notre établissement le 12 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19 et des modifications apportées au régime pédagogique par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour tenir compte de cette situation, les résultats scolaires des élèves ne peuvent statistiquement être comparés aux résultats de l'année de référence (situation initiale).

Le code d'évaluation  « À surveiller » est utilisé.

Évaluation des résultats du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

Comme prévu à l'article 83.1 de la Loi sur l'instruction publique, les résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ont été évalués.

Quelques situations d'intimidation ont été répertoriées. Celles-ci ont été traitées et se sont arrêtées suite à la séquence d'interventions prévue au plan de lutte.

Quelques situations impliquant de la violence verbale ou physique ont été signalées et gérées sur le moment. La bonification du service en psychoéducation et en éducation a grandement contribué à travailler en prévention avec les élèves et à agir rapidement sur les événements qui auraient pu « dégénérer » en situation d'intimidation. Nous avons bonifié de telle façon à avoir une psychoéducatrice pour les petits (préscolaire à 3^e année) et une pour les grands (4^e à 6^e année et classes DCA) à raison de 3 jours par semaine pour chacune. De plus nous avons également une technicienne en éducation spécialisée pour les petits et les grands. Cette structure nous permet également de travailler en équipe plus facilement.

En 2020-2021 nous poursuivons nos efforts afin que l'ensemble du personnel collige de façon électronique (SPI ou Mozaïk) les différents incidents pour garder de meilleures traces.

Deuxième partie : Le bilan du Conseil d'établissement

Bilan du conseil d'établissement

École De Bourgogne

Le conseil d'établissement de l'école De Bourgogne est composé de 12 membres votants, soit 6 parents d'élèves et 6 membres du personnel. Lors des séances du conseil, la directrice, Lysanne Landry, est présente pour faire le suivi des dossiers, mais n'a pas le droit de vote. Pour l'année scolaire 2019-2020, les membres étaient :

- Annie Picard, parent et présidente
- Éric Beaudoin, parent et représentant au Comité de parents
- Emmanuel Drapeau, parent
- Anne Marie Hébert, parent
- Véronique Mercille, parent
- Christine Morency, parent et représentante substitut au Comité de parents
- Mathieu Auclair, enseignant
- Audrey Lanctôt Meunier, enseignante
- Mariève Lanoix, enseignante (remplacée par Julie Boucher en cours d'année)
- Caroline Sirois, enseignante
- Danielle Fortier, représentante du service de garde
- Francine Meloche, représentante du personnel de soutien
- Éric Capuano, parent substitut
- Philippe Privé, parent substitut

Cette année, le conseil d'établissement a tenu six rencontres. Les deux dernières étaient des rencontres virtuelles étant donné les consignes de la santé publique dues à la pandémie de COVID-19. Au cours des rencontres, les membres ont été consultés sur plusieurs dossiers qu'ils ont approuvés ou adoptés selon le cas. Les dossiers suivants ont été traités :

- L'adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement ;
- La campagne de financement et le suivi des fonds recueillis ;
- L'approbation des activités éducatives complémentaires ;
- L'approbation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ;
- L'adoption des critères de sélection pour la direction d'école ;
- L'approbation des grilles horaires et des grilles-matières ;
- Le projet éducatif de l'école ;
- La sélection du photographe scolaire ;
- La sélection du service de traiteur pour les repas du dîner ;
- Le budget de l'école et les encadrements financiers ;
- Les principes d'encadrement des frais chargés aux parents ;
- L'approbation de la liste des effets scolaires et des cahiers d'exercices
- L'approbation du code de vie et des mesures de sécurité ;
- Le service de garde et service dîneurs;

- L'organisation scolaire ;
- Programme “Nager pour survivre” ;
- Les différentes activités et services offerts dans l'école.

L'arrêt des cours en mars a été inattendu et j'ai été impressionnée par la capacité d'adaptation du personnel, des parents, mais, surtout de nos jeunes. En l'espace de quelques semaines, nous avons tous dû apprendre à vivre sans l'école comme nous la connaissions. Cela a eu un gros impact pour les familles et pour le milieu scolaire. Au-delà du stress et des déceptions, de belles choses en sont ressorties. Ce fut une occasion de repenser nos façons de faire et d'innover en utilisant des outils numériques.

Je suis certaine que nous serons beaucoup mieux préparés pour la prochaine année scolaire, peu importe ce que l'avenir nous réserve. C'est en étant unis que nous trouverons des solutions pour que les élèves puissent s'épanouir en dépit de la crise que nous vivons. J'espère que cela nous donnera la chance d'avoir une collaboration accrue entre enseignants et parents.

Annie Picard
Présidente du conseil d'établissement
